Arte : le doc de la discorde, “la Cité du mâle”, reprogrammé

08/09/2010 à 19h35



Addendum 8/09/10 : Réaction d’Elisabeth Lévy aujourd’hui sur RTL. (Le documentaire d’Arte devrait être diffusé le 29 septembre, avec des visages floutés)

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=9AJ7jkXrZ5g[/youtube]

_

Diffusera ? Diffusera pas ? Après trois jours de débats, la chaîne Arte a annoncé vendredi que « la Cité du mâle », dont la diffusion prévue mardi dernier avait été annulée à la dernière minute à cause de menaces de mort, sera bien programmé, après quelques modifications. Dans ce documentaire de cinquante minutes, la réalisatrice s’est penchée pendant plusieurs mois sur les rapports entre les filles et les garçons de la cité Balzac de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), marquée par la mort de Sohane en 2002, brûlée vive par un amoureux éconduit.

A mots crus, souvent insultants envers les femmes – dont

Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargé de la Politique de la ville –, les jeunes hommes qui témoignent dans « la Cité du mâle » évoquent la différence entre les « chiennes », les « p… », celles qui se font « trouer » avant le mariage et les « filles bien », qui n'attirent pas les regards des garçons… Lors du tournage, en juin, la réalisatrice a été aidée par une « fixeuse » (quelqu'un du secteur qui guide le journaliste sur le terrain) native du quartier. C'est cette jeune femme qui a appelé la chaîne franco-allemande, une heure avant la diffusion mardi, confiant sa peur de graves représailles si le documentaire était diffusé tel quel. « Vu l'affolement, je comprends que la chaîne ait déprogrammé le documentaire, estime Daniel Leconte, le producteur et créateur de la boîte de production Docs en stock. On y entend des propos peu habituels sur les femmes. »

La nouvelle date de diffusion doit être annoncée la semaine prochaine. « La chaîne s'est donné le temps d'analyser les risques juridiques encourus, explique-t-on à Arte. On va vérifier si les témoins ont tous signé une décharge, s'ils sont tous majeurs et s'il n'y a pas de risque de diffamation. » La chaîne envisage notamment de flouter des visages et d'édulcorer certains témoignages.

Chez Arte, on confie que les débats sont habituels en interne sur des sujets aussi sensibles. Mais dans le cas de « la Cité du mâle », le laps de temps entre le tournage et la diffusion aurait été particulièrement court.

Le Parisien

Lire aussi : Le quartier Balzac rejette le documentaire d'Arte